



SNPF Flash info - Pédiatres de maternité

Bulletin d'information des pédiatres du jeudi 30 octobre 2025

Position du SNPF sur le PLFSS 2026 (projet de loi de financement de la sécurité sociale)

Une fois encore, nous nous heurtons à l'absence totale de concertation dans les décisions prises dans le cadre du PLFSS 2026.

Le projet de PLFSS 2026, tel qu'il est présenté, est un texte de récession.

Il acte des choix politiques qui fragilisent profondément l'exercice de la médecine spécialisée et particulièrement libérale.

Le **PLFSS 2026** prévoit en effet un « plan imagerie » imposant 300 millions d'euros d'économies.

L'**ONDAM** de ville, limité à 0,9 %, est sans rapport avec l'inflation des charges et des coûts.

L'intégration des actes en sus dans les GHS entraînera une baisse mécanique du financement hospitalier avec un déséquilibre public/privé.

Un PLFSS punitif, distribuant des amendes pour non-remplissage du DMP.

L'attaque en règle du secteur 2, avec une sur-cotisation sur les revenus issus de l'activité non conventionnée ou des dépassements d'honoraires entraînera une augmentation de la pression financière afin d'imposer l'**OPTAM** à tous les médecins de secteur 2, et donc de limiter, voire de faire disparaître, cet exercice.

Ces décisions unilatérales et arbitraires compromettent le dialogue conventionnel.

Pour défendre une médecine libérale pertinente, innovante et indépendante, le SNPF a décidé de s'associer aux actions de protestation, notamment,

la **grève de la permanence des soins en établissement** (PDSES) à partir du 3 novembre, en solidarité avec nos confrères radiologues qui l'ont déjà commencée,

et le **désengagement collectif de l'OPTAM pour tous les médecins de secteur 2**.

Pour ce faire, il faut :

que vous vous rapprochiez des autres médecins du bloc,

afin d'organiser une action collective,

et que vous déposiez un préavis de grève auprès de votre direction d'établissement.

Si vous exercez une activité salariée, votre préavis doit être déposé 5 jours avant votre mobilisation.

D^r Eric SELLAM
Président

D^r Frédéric COUTTENIER
Premier Vice-Président

D^r Jean-François PUJOL
Secrétaire général